



Bulletin Municipal d'Informations de Lamelouze – n°5

Octobre 2016

Ce bulletin est consultable également sur le site internet communal www.lamelouze.fr

Si vous souhaitez dorénavant, le recevoir par courriel, merci de nous communiquer votre adresse mail, en écrivant en mairie : communedelamelouze@orange.fr et d'indiquer en objet « bulletin municipal »

Invitation à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Vous êtes conviés à la cérémonie qui aura lieu le vendredi 11 novembre 2016

à 11h30 Place de la Mairie.

Un vin d'honneur sera offert à la population après la cérémonie.

SUR LE TERRAIN :

Passage des encombrants pour la fin 2016

La tournée du camion des encombrants du Pays Grand Combien est prévue :

Le jeudi 10 novembre et le jeudi 8 décembre 2016

**Merci de déposer vos objets aux endroits prévus LA VEILLE de leur passage !
Si vous avez un volume important d'encombrants à jeter, PENSEZ à prévenir la
Communauté de Communes :**

**Adresse : 37 Rue Anatole France, 30110 La Grand-Combe ; Téléphone : 04 66 34 10 96
afin qu'ils adaptent le type de camion en conséquence.**

Travaux

- En mai dernier, l'ensemble des **routes communales** ont été entretenues. Les agents aidés des adjoints ont utilisé en place 5,5 tonnes d'enrobé à froid, pour restaurer ces routes.
- En juin, l'**entrée du terrain communal** du Plô a été embellie par un mur d'angle et d'un panneau d'informations.



- En septembre, le **mur de soutènement** de la route communale a été remonté à l'Arboux, l'eau de ruissellement l'avait fait céder en juin.



- Toutes les **routes communales** ont été **débroussaillées** depuis la fin du printemps. En partie par l'association « Jardins du Galeizon » et par les agents. Ceux-ci ont dégagé, à l'aide d'une épareuse, les branches qui gênaient le passage des camions et du bus scolaire.
- Pour préserver les installations de l'adduction d'eau, **des pare-foudres** sont maintenant opérationnels au niveau du pompage du puits du Galeizon, de la station du Moulinas et du surpresseur du Serre.
- Une douzaine de **compteurs d'eau** défectueux ont été changés.
- Le fonctionnement de la **fosse de venaison** est satisfaisant. Dorénavant, sa vidange des résidus secs est à la charge des deux associations de chasse.

Saison des châtaignes

Dès la fin de l'été, la mairie a pris le soin d'interpeler la gendarmerie de La Grand Combe pour que la **surveillance des routes** soit planifiée. Le Syndicat de la Vallée du Galeizon a porté plainte auprès des gendarmeries de La Grand Combe et du Collet de Dèze en soutien aux communes membres. Des rondes et opérations de contrôle ont lieu régulièrement.

Téléphonie – Orange

Chez les particuliers

Depuis début septembre des **pannes à répétition** ont contraint certains abonnés à devoir contacter l'opérateur Orange, responsable de l'entretien. Comme précédemment, il est toujours difficile d'entrer en relation avec les services concernés et les réparations sont lentes et aléatoires. Une nouvelle fois cette année, certains abonnés ont été privé de ligne pendant plus de six semaines.

Une lettre dénonçant cet état de fait a été envoyée à l'attention de M. le Préfet du Gard avec copie à

- M. le Sous-Préfet,
- M. W. Dumas, Député,
- Mme Nelly Frontanau, Présidente Régionale,
- M. Bouad, Président du Conseil Départemental
- M. Patrick Malavieille, Conseiller départemental du Gard
- Ainsi qu'à la direction d'Orange à Montpellier.

Extrait de la lettre :

« En tant que Maire, je tiens à porter à votre connaissance mes préoccupations qui sont de deux ordres :

- D'une part en termes de sécurité pour la population :

Certaines personnes ont besoin d'assistance médicale, d'autres sont très âgées et ont encore la chance de vivre chez elles. Cette situation les met en danger potentiel.

- D'autre part en termes d'entrave aux activités économiques :

Un accueil touristique implique à notre époque, un réseau fiable pour ses réservations et la mise à disposition de connexion WIFI (la saison de l'été 2014 a porté les conséquences de ces pannes de six semaines) et il est inconcevable que les réservations de la saison de l'automne et de l'hiver 2016 subissent les mêmes préjudices.

Le télétravail qui pourrait avoir un siège sur la commune est freiné.

La couverture du réseau présente encore des zones blanches, en conséquence certaines personnes n'ont pas d'alternative de communication. »

Bien que la municipalité ne soit pas considérée comme un interlocuteur auprès d'Orange, une enquête jointe à ce bulletin permettra l'élaboration d'une synthèse des dysfonctionnements téléphoniques sur l'ensemble de la commune.

Poteau cassé sur la D32

Signalé dès la mi-août et malgré les relances du 6 septembre, du 8 octobre, le poteau n'est toujours pas remplacé. Le fil téléphonique n'est plus sur la chaussée, certes, mais il traverse la route et suspendu dans les châtaigniers. La réfection annoncée pour le 17 octobre n'est pas effectuée à ce jour !

Transports scolaire et des personnes

- **Coût du transport scolaire**, fixé par le Conseil Départemental est passé de 30 à 70 euros/enfant à la rentrée de septembre 2016.

L'accompagnement pour les maternelles impose la présence dans le bus scolaire d'un accompagnateur. La demande de dérogation accordée pour l'année 2015/16 n'a pas pu être reconduite. Un enfant de la commune n'a pas accès à ce transport.

LE TRANSPORT SCOLAIRE CELUI-CI EST OUVERT AU PUBLIC Dans la limite des places disponibles

Depuis 8 ans, les 2 lignes NTECC de transport scolaire en service sur la commune sont ouvertes au public.

Ce sont des services spéciaux dont la priorité est donnée aux élèves, c'est à dire que les autres voyageurs sont acceptés sur les places restant disponibles.

Toutes les conditions : horaires, points d'arrêt et pièces à fournir peuvent être obtenues auprès de l'agence NTECC,

Tél : 04 66 52 31 31 ou www.ntecc.fr

AU NIVEAU DE LA VALLEE :

Syndicat de la Vallée du Galeizon

Le syndicat mixte de la Vallée du Galeizon évolue. Vingt-cinq ans de travail et d'expériences ont participé à sa notoriété. De nouveaux statuts ont été validés par le conseil syndical. Les communes membres doivent délibérer à leur tour sur ces nouveaux statuts.

Le syndicat portera le nom : « **Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles** ». Les vallées cévenoles ont les mêmes problématiques.

Ainsi, d'autres communes du massif cévenol « Châtaigniers et pins maritimes » couvrant le secteur de Mialet à Génolhac, pourront si elles en font la demande, être membres du Syndicat dès janvier 2017.

La démarche et l'état d'esprit du Syndicat restent identiques.

Centre d'interprétation du Territoire

L'Ecomusée de la Vallée du Galeizon à Cendras fait place au Centre d'Interprétation du Territoire. L'inauguration de cet ensemble aura le samedi 11 décembre 2016 à 11h00.

ET POUR FINIR :

Festivités de l'été et de l'automne

- **Fête de Lamelouze (bien que déplacée par ordre du Préfet du samedi 16 juillet au samedi 23 juillet)** a été une belle réussite. (Association APAL)
- **Marché estival**

La journée du dimanche 14 août sur le terrain du Plô a remporté un vif succès pour les participants comme pour les visiteurs. Le bénéfice dégagé servira à renouveler le matériel du Plô.

- **Mercredi 14 septembre, à la salle polyvalente**

Rencontre avec Laurent Pichaud autour de son projet "mon nom des habitants" dans le cadre de sa résidence artistique à Lamelouze

- **Dimanche 19 septembre, à l'église de Lamelouze**

Dans le cadre des journées du patrimoine : Une trentaine de visiteurs ont pu admirer une belle exposition de photos de paysages régionaux proposée par M. Tastavin.

- **Samedi 08 octobre et Lundi 10 octobre (Association Sentiers)**

La création radiophonique le jardin suspendu à Lamelouze, réalisée par Catherine Contour et Patrick Najean, avec la collaboration d'Yves Defago coordinateur de RGO sera diffusée sur les ondes par RGO (Radio Grille Ouverte 88.2).

Après le 10 octobre, vous pourrez également l'écouter sur le site de RGO - www.radiogrilleouverte.com - et celui de Sentiers - www.sentiers.fr

- **Dimanche 23 octobre : SOLIPHONIES de Murielle Holtz**

La commission « Culture » du Pays Grand Combien a proposé gratuitement un spectacle-concert.

- **Du 23 au 31 octobre :** Un tournage de film a eu lieu sur la commune.

Quelques figurants locaux et « chasseurs » y ont pris part. Le film devrait être prêt pour le festival du Cinéma d'Alès en mars 2017.

- **Dimanche 29 octobre - (LOTO de l'APAL)**

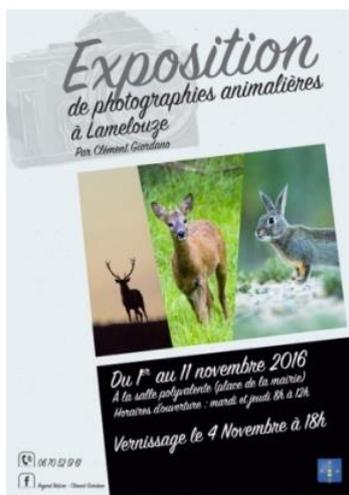
Manifestations à venir :

- Du mercredi 2 au vendredi 11 novembre inclus :

Clément GIORDANO vous proposera une exposition de photos animalières

à la salle polyvalente

Le vernissage est fixé le vendredi 4 novembre à 18h00 à la salle polyvalente.



Pendant la durée de l'exposition, la salle polyvalente sera ouverte au public tous les jours de 10h à 16h.

- Samedi 26 novembre 19h salle polyvalente : « Bajana » de l'APAL

Repas des anciens et goûter des enfants

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 4 décembre, au restaurant du Raiol au Penedis.

Le repas est offert à toutes les personnes de plus 65 ans dans l'année 2016, propriétaires d'une maison ou en résidence principale sur la commune.

Si le conjoint a moins de 65 ans, sa participation est de ½ tarif du prix du repas.

Les accompagnants paient le repas plein tarif.

Un colis est prévu pour les personnes de plus de 65 ans en résidence principale sur la commune et qui ne prendraient pas part au repas.

Cette année, le goûter des enfants (de 0 à 14 ans – année 2002 incluse) est programmé le jeudi 22 décembre à 16h00 à la salle polyvalente. Un petit cadeau leur sera distribué.

Un courrier sera adressé à toutes les personnes concernées.



Etat civil

Naissance :

7 août 2016 : Taïna Flor GAVANON ARAUJO

Décès :

19 juin 2016 : Geneviève LIRON

5 juillet 2016 : André SOUSTELLE

1 septembre 2016 : Suzette CHABROL



LES ADRESSES UTILES :

MAIRIE DE LAMELOUZE :

Ouverture au public : mardi et jeudi de 8h00 à 12h00

Tel : 04 66 34 06 77 / mail : communedelamelouze@orange.fr

Le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées des élus à contacter.

Vous pouvez d'ores et déjà noter :

Mme Laure BARAFORT : 06 61 98 37 73

M. Thierry SOUSTELLE : 06 67 00 65 58

09 82 30 87 38

M. Jean-Claude GARNIER : 06 79 20 49 15

04 66 86 74 86

SAMU : 15

En composant le 15 vous contactez un médecin de la permanence qui régule les appels et oriente, le cas échéant, vers le moyen d'intervention le plus approprié.

POMPIERS : 18 ou 112

POLICE SECOURS : 17

En cas d'infraction nécessitant l'intervention immédiate de la police : violences, agression, cambriolage....

COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS GRAND COMBIEN :

Tel : 04 66 34 10 96

EDF : pour les particuliers

En cas de panne : tel : lundi au samedi, de 8h à 21h au 09 69 32 15 15 (appel non surtaxé).

CENTRE CULTUREL LUCIE AUBRAC – Cendras (garderie des scolaires)

Tel : 04 66 78 69 82

MAISON MEDICALE (Alès) :

Tel : 04 66 61 95 18

43 boulevard Gambetta - 30100 Alès

GENDARMERIE (La Grand Combe) :

Tel : 04 66 34 06 08